

Chelmer Valley High School — Réprimande de l'ICO pour paiements de cantine par reconnaissance faciale illégaux

AI in Education · Bonne pratique · Royaume-Uni

Évaluation C-NAPSE en attente

Niveau de preuve : Descriptif / auto-déclaré

Résumé

Le lycée Chelmer Valley, dans l'Essex, a utilisé la technologie de reconnaissance faciale de CRB Cunninghams pour les paiements sans espèces à la cantine dès mars 2023, sans DPIA achevée. L'ICO britannique a réprimandé l'établissement en juillet 2024 pour consentement invalide et un écart de conformité de 8 mois.

Dimensions clés

Dimension	Score
Evidence of learning impact	0/3
Equity & inclusion	0/3
Transparency, ethics & data protection	0/3
Teacher capability & pedagogy	0/3
Scalability & sustainability	0/3

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-08-16

[Chelmer Valley High School \(technology supplied by CRB Cunninghams\)](#) — consulté le 2026-08-16

[Biometric Update: coverage of the ICO reprimand](#) — consulté le 2026-08-16

[ICO: formal reprimand notice](#) — consulté le 2026-08-16

Citer — Evidoria. *Chelmer Valley High School — Réprimande de l'ICO pour paiements de cantine par reconnaissance faciale illégaux*. ID persistant : e23f68a5-d1d8-4b13-9c92-789f56dfc535.